

Écho Gervinois

TRIMESTRIEL D'INFORMATION

ÉTÉ 2021



**Service technique
Des métiers
en mutation
au cœur du
cadre de vie
gervinois**

sommaire

LE MOT DU MAIRE

Page 1

LES ÉCHOS DU CONSEIL

Page 2

L'EXPRESSION DE LA LISTE NON MAJORITAIRE

Page 3

L'ÉCHO DOSSIER

Pages 4 et 5

L'ÉCHO EN IMAGES

Page 6

L'ÉCHO EN REPÈRES

Page 7 et 8

LE MOT DU MAIRE

L'arrivée de l'été marque la reprise des activités. Enfin !

L'A.S. Saint-Gervais est la première association à s'être relancée dans l'organisation d'une grande manifestation. Son vide grenier, très attendu, fut une grande réussite avec une très forte participation des exposants et des visiteurs.

Nos associations locales culturelles et sportives sont indispensables à notre qualité de vie à Saint-Gervais. Elles tissent le lien social et, pour leurs bénévoles, la participation à la vie locale n'est pas qu'une théorie mais un engagement concret sur le terrain.

Dans cet Écho, nous vous présentons notre service technique. Cette équipe, dirigée par Monsieur Fabien MERCERON, est composée de Madame Christelle MERIAUD et de Messieurs Willy BRIAND, Julien LE BRECH et Guillaume ZANATO. Vous pourrez découvrir la polyvalence de leur métier ainsi que leurs multiples compétences techniques. La mutation de leur métier s'inscrit dans la prise en compte du respect de l'environnement. Ils n'utilisent plus de produits chimiques pour désherber ; leurs machines à moteur thermique sont remplacées par de nouvelles à énergie électrique moins bruyantes et moins polluantes.

Monsieur Fabien MERCERON et son équipe travaillent sous la responsabilité de Madame Sabine ARNAUD, Directrice générale des services, et en étroite collaboration avec Madame Marie-Claude RIOU, 1^{re} adjointe en charge de l'Urbanisme et des bâtiments, et Monsieur Johann LE CIGNE, adjoint en charge de l'environnement-voirie.

Cet été sera peut-être caniculaire mais nous savons que nous pouvons compter sur votre bienveillance à l'égard des personnes isolées et vulnérables. N'hésitez pas à nous signaler celles qui connaîtraient des difficultés.

Nous vous souhaitons un bel été en famille et entre amis ainsi que de bien profiter de toutes les animations ou activités proposées par nos associations et nos commerçants.

Richard SIGWALT
Maire de Saint-Gervais



Brèves du Conseil Municipal - Réunions des 18 janvier, 15 février et 6 avril

Toutes les délibérations des conseils municipaux sont accessibles en ligne sur le site Internet de la commune : <http://www.saintgervais-vendee.fr/>

L'ÉCHO DE LA VIE MUNICIPALE

Police Municipale mutualisée – Convention de mise en commun

Une nouvelle convention de mise en commun de l'agent de police municipale et de son équipement entre les communes de Bouin et Saint-Gervais a été signée. Elle a pris effet au 17 février dernier.

L'ÉCHO DES ÉCOLES, DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA COMMUNICATION ET DE LA VIE CULTURELLE

Repas des aînés

Une commission au sein du CCAS est chargée de réfléchir aux modalités du repas des aînés ; repas qui devrait avoir lieu cet automne.

Vaccination covid-19

À la demande de Challans-Gois Communauté, un listing des personnes prioritaires (notamment âgées de plus de 75 ans) qui ne pouvaient pas effectuer les démarches en ligne via Internet a été constitué afin que celles-ci soient contactées directement pour la vaccination.

L'ÉCHO DES FINANCES ET BUDGET

Vote du taux des impôts locaux

La suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales se traduit pour les communes par une perte de ressources. Cette perte devrait être compensée, à partir de 2021, par le transfert, aux communes, de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB). Cependant, le montant de TFPB transféré n'est pas automatiquement égal au montant de la ressource de taxe d'habitation perdue par la commune. Concernant Saint-Gervais, la commune est sous-compensée. Un coefficient correcteur permet de neutraliser ces écarts et d'équilibrer les compensations. Il est fixe et s'appliquera chaque année aux recettes de TFPB de la commune.

Les taux 2021 passent donc à :

- Taxe Foncière Bâti : 43,07 % ;
- Taxe Foncière Non Bâti : 52,69 %.

Mise en place d'une aide financière attribuée dans le cadre d'un passeport pour l'accession

Une aide financière à l'accession va être mise en place selon les critères suivants :

- l'aide accordée par dossier sera de 1500 € ;
- le nombre de primes sera arrêté à quatre pour l'année 2021 (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021).

La prime sera versée aux acquéreurs éligibles après vérification faite par l'ADILE des documents :

- avis d'imposition N-2 du/ des bénéficiaire(s) ;
- offre de prêt délivrée par l'établissement bancaire ;
- attestation de propriété délivrée par le notaire.

L'ÉCHO DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA VOIRIE ET DE L'URBANISME

Aménagement du carrefour RD 28

Un état des lieux et un avant-projet vont être réalisés concernant le carrefour RD 28 réunissant les quatre voies : rues du Fief Sauzin, de la Ramée, du Champ du Moulin et Route de Châteauneuf.

Les principaux objectifs de l'aménagement envisagé sont les suivants :

- Diminution de la vitesse sur la RD 28 en entrée d'agglomération ;
- Amélioration de la perception du carrefour et de la signalisation et sécurisation ;
- Prise en compte des cheminements des piétons et sécurisation de l'arrêt de bus.

Aménagement du parking arrière de la mairie

Une réflexion est engagée sur l'aménagement du parking situé à l'arrière de la mairie. Ses principaux objectifs seraient les suivants :

- Organisation du parking de la mairie ;
- Prise en compte du traitement des eaux pluviales, du cheminement des PMR, des accès riverains et de l'accès à la mairie ;
- Amélioration du cadre de vie ;
- Aménagement d'espaces paysagers.

Urbanisme *Permis maison accordés de mars à juin 2021* *L'ensemble des permis de construire est consultable en mairie.*

	Nom	Adresse du terrain
Permis maison	SARL BOBE représentée par M. Yoann BEGAUD	46 Bis et Ter rue Bonne Brise
	M. Pierre BULTEAU	7 Ter rue de la Clé des Champs
	M. Mickaël MOSSARD et M ^{me} Mélanie JUST	30 rue du Priaureau
	M. Clément THIBAUD et M ^{me} Manon REVERSEAU	2 rue de la Source

Bonjour à tous,

Nous souhaitons revenir sur les séances du conseil municipal du 6 avril et du 17 mai.

La séance du Conseil municipal du 6 avril était consacrée en partie aux finances et budgets de notre commune notamment le vote des impôts locaux et l'examen du budget primitif 2021.

Concernant les impôts locaux, nous avons proposé de ne pas augmenter le taux communal d'une part du fait de la situation économique et sociale souvent difficile de nos concitoyens dans le contexte de pandémie et d'autre part de la situation financière saine de notre village. Cette mesure est certes symbolique, car cela ne représente qu'une très faible part du budget municipal, mais elle nous semblait nécessaire, importante et solidaire. Le conseil a voté une augmentation de 0,5%.

Nous avons également proposé de faire payer le stationnement des camping-cars sur l'aire dédiée située en face du parc de la salamandre. Cette aire est entretenue par la commune et manifestement très fréquentée. De nombreuses mairies du Nord-Ouest Vendée font payer un droit de stationnement. Le tourisme évolue et il nous semble normal qu'à côté de nos classiques campings municipaux qui sont payants et assujettis à la taxe de séjour, d'autres formes de prestations touristiques communales deviennent également payantes. La proposition n'a pas été retenue par monsieur le maire alors que nous supportons les charges générées par ce stationnement : traitement des déchets et des eaux usées. Nous pourrions aussi attribuer cette nouvelle recette aux associations de la commune.

Par conséquent, nous avons voté contre ce budget primitif.

Lors de la séance du conseil municipal du 17 mai, nous avons abordé le chapitre des subventions municipales 2021. Les subventions communales aux associations sont le reflet de la politique en matière culturelle, sociale, sportive, environnementale d'un maire et de sa majorité. Elles doivent prendre en compte les associations locales mais également toutes celles qui peuvent intervenir ou œuvrer sur la commune. Elles doivent être basées sur des règles équitables d'attribution. Le monde associatif a été gravement secoué par la crise COVID : impossibilité de réaliser des animations, des manifestations, de se réunir, de mobiliser les bénévoles, impacts financiers importants sur les budgets.... L'importance de ces associations dans le domaine social, le lien entre les générations, l'aide aux plus fragiles d'entre nous notamment dans ces moments difficiles est considérable.

Or, que nous a-t-on proposé :

- 20 Euros pour la FAVEC (conjoints survivants, parents orphelins)
- 50 Euros pour SOS FEMME VENDEE
- Aucune subvention dans le domaine de l'environnement ou de la protection de la nature
- Mais augmentation de 1550 à 2000 Euros pour l'As football qui bénéficie déjà de terrains communaux et d'installations totalement rénovées sur des fonds en grande partie publics.

Manifestement dans le domaine associatif nous n'avons pas les mêmes priorités que l'équipe municipale en conséquence, nous nous sommes abstenus.

En vous souhaitant un été agréable

Liste **Réinventons Saint-Gervais**

Service t Des métiers en mutation au co

**Les agents du service technique, chaque jour vous les croisez ou apercevez dans
D'autant qu'avec l'arrivée du « zéro phyto » et des nouvelles techniques de travail, leurs**

Du cantonnier d'antan aux agents des services techniques d'aujourd'hui, il y a un monde. Espaces verts, voirie, événementiel, entretien des bâtiments... Certes, leur métier reste polyvalent mais les besoins et intérêts des communes ont tellement évolué que c'est l'ensemble des procédures et activités qui s'est transformé.

Plusieurs métiers en un seul

Les agents du service technique sont partout. Leur mission ? Assurer le bon fonctionnement du domaine public et soigner le cadre de vie des Gervinois. Par leur action, ils contribuent donc directement à rendre Saint-Gervais plus agréable, plus propre et plus pratique. L'équipe est, aujourd'hui, composée de cinq agents qui oeuvrent dans quatre grands domaines : la voirie, les espaces verts, les bâtiments communaux et les manifestations. Ce n'est donc pas un métier auquel les agents doivent être formés mais plusieurs ; polyvalence de rigueur ! Pour coordonner tout ce petit monde, Fabien MERCERON exerce la fonction de responsable de service depuis le printemps 2018. Il gère toute la partie administrative et les plannings des agents mais aussi les commandes de produits pour tous les services municipaux ou encore les relations avec les prestataires extérieurs, les autres services et les élus. En outre, il est en lien avec la police municipale pour les animaux en divagation et certains litiges.

Entretenir la voirie

S'occuper de la voirie de Saint-Gervais représente un gros chantier pour le personnel du service technique. En charge de l'entretien de toutes les voies communales – pas moins de 80 km – ainsi que de l'ensemble des panneaux du territoire, la tâche est conséquente et exige à elle seule beaucoup de polyvalence. Poser de l'enrobé à froid, mettre en place des remblais, buser et entretenir les fossés, nettoyer ou remplacer les panneaux..., font ainsi partie du quotidien des agents. Même si les membres de l'équipe doivent savoir tout faire, les deux spécialistes en la matière sont Willy BRIAND et Guillaume ZANATO. Ces derniers sont par ailleurs en charge des préparations des manifestations.

À noter que le service technique s'occupe aussi de commander et d'organiser le chantier annuel « déco de Noël ».



S'occuper des infrastructures et bâtiments communaux

Une autre tâche qui incombe aux services techniques consiste à entretenir les bâtiments municipaux. C'est la spécialité de Fabien MERCERON, le responsable de l'équipe, qui réalise les petites réparations quotidiennes tels que travaux de plomberie ou de peinture, remplacement des ampoules... ; les gros ouvrages étant l'apanage d'entreprises extérieures spécialisées.

Les agents techniques s'occupent également du camping avec l'entretien et la mise en place des infrastructures avant la saison. Ils s'assurent aussi que tout est conforme et fonctionnel à la fermeture. De plus, l'équipe doit superviser la vérification des structures municipales comme les aires de jeux.

En parallèle, le service technique s'occupe de l'entretien des bâtiments avec l'intervention de quatre agents spécialisés : Armelle PETITGAS, Vanessa TORTORICI, Sophie HANICOTTE et Christine BROSSARD.

Préparer les fêtes et les manifestations

Dans ce domaine aussi ils sont indispensables ; pas de fête sans intervention du service technique ! La livraison et le montage du matériel (barnums, ganivelles...) pour les fêtes en extérieur, la gestion des containers à ordures ainsi que la mise en place des tables, chaises (pour les manifestations municipales) et la désinfection pour les manifestations en salle... relèvent de leurs attributions.

Technique

Cœur du cadre de vie gervinois

Leurs fonctions... Mais, savez-vous précisément de quoi est fait leur quotidien ?
Leurs métiers ont beaucoup évolué. Zoom sur un service municipal au cœur de la vie gervinoise.

Prendre soin des espaces verts

Dernier domaine et pas des moindres : l'entretien des espaces verts. À lui seul, il représente une grande part de l'activité du service. En effet, pas moins de 6,3 ha (soit 63 000 m²) doivent être tondu régulièrement... Si on y ajoute le désherbage, la taille des haies, le petit élagage, le fleurissement des bâtiments, la surveillance des arbres potentiellement dangereux... Les agents sont sur tous les fronts !

C'est ainsi que plusieurs fois par an, ils sont aidés dans leur tâche par les salariés de ESNNOV (l'association qui accompagne les chercheurs d'emploi de longue durée) pour le désherbage du centre bourg, d'une partie du parc de la Salamandre et la tonte des lotissements.

Parmi les lieux d'intervention, trois reviennent souvent dans l'emploi du temps du service technique : les terrains de foot qu'il faut tondre, arroser et où il faut tracer les lignes ; le cimetière qui nécessite un gros travail de désherbage – les agents y consacrent une demi journée par semaine depuis que la commune est passée au « zéro phyto » ; le parc de la Salamandre qui exige, notamment, une taille manuelle des différentes espèces plantées.

C'est que, particulièrement dans le domaine des espaces verts – spécialité de Christelle MÉRIAUD et Julien LE BRECH –, les techniques de travail ont beaucoup évolué ces dernières années...



Travailler sainement pour le bien-être de tous

Désormais, l'outillage des agents se compose de brûleurs à gaz, coupe-bordure et binettes. Depuis la disparition des produits phytosanitaires, entretenir les trottoirs et autres espaces verts signifie s'occuper en continu des plantes que l'on veut faire disparaître : petit à petit, sous l'action des brûleurs, les herbes se fatiguent et disparaissent. Selon Fabien MERCERON, « à l'inverse de ce que certains pensent, c'est toujours bon signe de voir des plantes sur les bordures. Cela signifie que l'environnement est sain ».

Une transformation totale dans les habitudes de travail : désormais, désherber est devenu un exercice de patience qui implique une meilleure attention portée aux différents végétaux. De même, la gestion des ressources en eau fait dorénavant l'objet d'une réflexion plus approfondie. Ainsi, grâce à l'arrosage intégré des terrains de foot, c'est plus d'un tiers d'eau des puits économisé chaque année.

Parallèlement, le matériel thermique est peu à peu remplacé par des outils électriques permettant de limiter les émissions de CO² en même temps que de ménager la santé des agents via des machines moins lourdes et moins bruyantes. D'ailleurs, avec leurs ensembles orange fluo aux dernières normes et leur équipement de protection complet, les agents sont préservés au maximum des risques ; un indice visible de l'évolution de leur métier.



Opération plantations pour le CME

Le soleil brillait ce mardi 27 avril pour l'opération plantations au parc de La Salamandre. Le Conseil Municipal des Enfants (CME) accompagné de Cécile LANDREAU-BONENFANT et Lydia EVEILLARD, élues, ont participé aux plantations d'arbustes buissonnants et de fleurs tout en écoutant les précieux conseils de Christelle MÉRIAUD, agent technique des espaces verts.

Techniques de plantations, variétés de fleurs, arrosage, croissance..., les enfants, intéressés, ont posé de nombreuses questions. Ils ont pu s'exercer aux gestes de jardinier en creusant, tassant la terre et plantant des végétaux.

Rendez-vous est donné dans quelques semaines pour suivre le développement des plantations !

8 mai

C'est dans un format très restreint et en respectant strictement les mesures de distanciation que le 76^e anniversaire de la commémoration de la victoire du 8 mai 1945 s'est déroulé en présence de Monsieur Le Maire, de Monsieur FLEURY, correspondant défense pour la commune, et des représentants des anciens combattants.



Stages d'initiation et de perfectionnement Été 2021

ACCUEIL: 9h30
FIN DE JOURNÉE: 16h30
au Stade des Primevères

UB-U9 (du 12-13-15 et 16 juillet 2021)
U10-U11 (du 19 au 23 juillet 2021)
U12-U13 (du 26 au 30 juillet 2021)
coût du stage : 50 €/semaine

Dernier Délai d'inscription : 30 juin 2021

Pour participer contactez :
asstgervais85@gmail.com 07-69-25-78-63

@asstgervaisfootbal facebook.com/AS.ST GERVAIS



Vide grenier du foot

Le dimanche 6 juin a été organisé le vide grenier annuel de l'AS Saint-Gervais Football sur le site du Haras des Presnes. C'est sous un beau soleil que les 250 exposants ont rencontré un public nombreux venu pour dénicher la bonne affaire.

Durant le mois de juillet, l'AS Saint-Gervais propose trois semaines de stage de football pour les enfants de 7 à 12 ans ; des stages ouverts à tous, licenciés ou non. Pour tout renseignement, contacter le 07 69 25 78 63 ou le 06 14 42 12 62.

Vélocéane

Rendez-vous au Haras des Prenes dimanche 19 septembre pour le départ de la 18^e édition de Vélocéane.

Partez à la découverte des communes de Challans-Gois via deux circuits à vélo accessibles à tous, à faire seul, en famille ou en groupe.

Si vous souhaitez devenir bénévole pour Vélocéane 2021, inscrivez-vous sur :
<https://www.veloceane.fr/infos-pratiques/devenir-b%C3%A9n%C3%A9vole/>

DIMANCHE 19 SEPTEMBRE
DÉPART : SAINT-GERVAIS

vélocéane
TERRE D'EXPLORATEURS

BOUIN
SAINVORLAIN
ST-GERVAIS
ST-URBAN
GALLERANE

2 Boucles à vélo
Repas et animations

www.veloceane.fr

A savoir

Conseil Municipal

Les prochaines réunions du Conseil Municipal auront lieu les lundis 13 septembre et 11 octobre à 20 heures à la salle du Villebon.

Fermeture de la mairie et de la médiathèque

La médiathèque sera fermée le mercredi 14 juillet.
La mairie sera fermée le mercredi 14 juillet, les samedis 17, 24 et 31 juillet ainsi que les samedis 7 et 14 août.

Permanence tickets de cantine

La permanence pour la vente des tickets de cantine se tiendra en mairie le samedi 28 août de 9 h à 12 h et le mardi 31 août de 10 h à 12 h.

Quoi de neuf ?

Club de basket-ball : sous l'impulsion de jeunes Gervinois, une équipe de basket senior va voir le jour sur la commune. Elle évoluera en championnat au niveau DM4 et sera, dans un premier temps, une section sportive de l'Amicale laïque. Rendez-vous en octobre pour les premiers matchs !

Au petit soin Del : une esthéticienne se déplace à domicile pour vos soins esthétiques ; lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, le samedi de 9 h à 12 h. Contact au 06 14 76 48 39 ; Page Facebook Au petit soin Del

Mon Bio Gâto : Fabrication de pâtisseries artisanales bio fraîches et sèches. Retrouvez Mon Bio Gâto le samedi matin sur le marché et sur commande pour tous types d'événements. Contact : Coralie Leroy au 06 27 41 10 03 ; monbiogato@outlook.fr

Nouveau !

Un service d'épicerie à La Cave Once Upon A Wine ; ouverture les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 10 h à 19 h. Arrivage de légumes et fruits bio le mardi à 14 h. 44 Rue du Villebon ; contact : 07 62 27 21 14.

Je cuisine vous dégustez : le food truck de vente à emporter de sushis et makis faits maison ; commandes avant 14 h ou rendez-vous pour des plateaux mixtes déjà prêts place de l'église de 17 h à 20 h le vendredi soir. Livraison à domicile possible du mardi au jeudi.

Agenda*

9, 10 et 11 juillet	Concours de sauts d'obstacles Haras des Presnes – SHR des Pays du Gois
Dimanche 15 août	Marché à la ferme du Pas de l'Île
Samedi 4 septembre	Forum des associations Salle de sports des Primevères
Dimanche 19 septembre	Vélocéane Départ du Haras des Presnes entre 9 h 30 et 12 h 30 – deux circuits à découvrir

*Sous réserve de conditions sanitaires favorables

Agenda de la Médiathèque*

Juillet/août	Exposition « Autopsie d'un polar » par la Bibliothèque Départementale de Vendée
Jeudis 15, 22 et 29 juillet	Atelier d'écriture créative au parc de la Salamandre avec Carole LEROY-GOSSELIN – 10 h-12 h Sur inscription à la médiathèque – Places limitées – 5 € la séance
Vendredi 16 juillet	Raconte-moi des histoires – 10 h Gratuit - 0-4 ans – Inscription obligatoire – Places limitées
Vendredi 16 juillet	Soirée pyjama – 19 h 30 – Gratuit à partir de 5 ans – Inscription obligatoire Places limitées
Vendredi 23 juillet	Soirée enquête policière organisée par l'association En Quête de Jeux 20 h-21 h 30 – Inscription obligatoire Places limitées – Gratuit – Tout public
Vendredi 30 juillet	P'tit Déj' Lecture – 10 h – Gratuit Public adulte – Inscription obligatoire Places limitées
Mardis 7 et 28 septembre et mardi 12 octobre	Atelier d'écriture créative avec Carole LEROY-GOSSELIN 20 h-22 h – Sur inscription Places limitées – 5 € la séance
Vendredi 24 septembre	P'tit Déj' Lecture – 10 h – Gratuit Public adulte – Inscription obligatoire Places limitées

*Sous réserve de conditions sanitaires favorables

État civil

Naissances

- Kessy GIRARD**, née le 10 mars 2021 ;
- Milo GABORIT**, né le 15 mars 2021 ;
- Maïly LACASSAGNE**, née le 1^{er} avril 2021 ;
- Roxane ROUSSEAU**, née le 22 avril 2021 ;
- Léo ROQUAND**, né le 1^{er} mai 2021 ;
- Maëlle BOUTOLLEAU**, née le 15 mai 2021.

Décès

- Etienne GUERMONPREZ**, 58 ans ;
- Jeannine RIBAUT**, née ROCHET, 87 ans ;
- Andréa BODIN**, née BRECHET, 74 ans ;
- Romain GUILLAUME**, 50 ans ;
- Arsène CHEVRIER**, 89 ans ;
- Joël LECOMTE**, 74 ans ;
- Olivier LOISEL**, 51 ans.

Les conseils de l'été : pêche à pied

Les grandes marées attirent beaucoup de promeneurs, pêcheurs à pied et autres photographes qui, faute d'informations, risquent parfois leur vie sans s'en rendre compte.

Pour retrouver tous les conseils de prudence à respecter pour en profiter et la réglementation en vigueur, rendez-vous sur snsm.org/tout-savoir-sur-la-peche-pied.

Recette - La salade maraîchine

Pour 4 personnes :

400 g de mogettes
400 g de haricots verts
300 g de lardons
2 oignons blancs nouveaux
4 tomates

sel, poivre, assaisonnement
au choix pour l'accompagnement.

Servir frais.
Bon appétit !



ADMR de Beauvoir-sur-Mer : son organisation évolue

L'association locale ADMR de Beauvoir-sur-Mer regroupe les communes de Beauvoir-sur-Mer, Saint-Urbain, Saint-Gervais, Bouin et La Barre-de-Monts. Elle compte 34 aides à domicile spécialement formées à l'aide à la personne (repas, courses, aide à la toilette, habillement...), à la garde d'enfant et à l'entretien du logement et du linge. Depuis le mois de février, l'association est, par ailleurs, accompagnée par Hervé RAINOUARD, chargé de l'encadrement des aides à domicile et des assistantes de secteur.

Cindy et Claudie, auparavant secrétaires coordinatrices, ont été formées à l'évaluation du besoin afin de répondre au mieux aux attentes des clients. C'est

ainsi qu'elles sont devenues assistantes de secteur. Interlocutrices pour la planification (signaler une absence, modifier une intervention...), elles sont également amenées à se déplacer à domicile pour adapter les interventions aux besoins (évolution du plan d'aide ou de la prise en charge, réévaluation annuelle...).



Cindy



Claudie

Depuis le 3 mai, le numéro de téléphone de l'ADMR de Beauvoir a changé. Les appels sont désormais traités par le Comité de Secteur de Challans Gois qui redistribue les messages aux assistantes de secteur des associations locales.

Contact :

2 Rue des Écoles – Beauvoir-sur-Mer
02 22 06 89 50 ;
challansgois@admr85.org.

Permanences au public :
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h ;

Permanences téléphoniques :
du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 14 h à 17 h.



pour tous, toute la vie, partout

Plan de Prévention Isolement

Chaque été depuis 2004, le gouvernement met en place le Plan Canicule. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-Gervais intégrera désormais ce dispositif à ses propres actions en prolongeant, toute l'année, ses dispositions en faveur des publics âgés, handicapés et isolés à travers un Plan de Prévention Isolement.

Le Plan Canicule national a pour objectifs :

- d'être au plus proche de la population âgée, handicapée et/ou isolée par un travail de proximité (CCAS, bénévoles, voisinage...);
- d'informer le plus largement possible sur les services existants à Saint-Gervais concourant au maintien à domicile ;



- d'accroître le partenariat entre tous les services intervenant auprès des retraités ;
- d'être à l'écoute des préoccupations des retraités rencontrés, de leurs familles, tenter d'y répondre en adaptant ou en créant des services complémentaires.

Coordonné par le CCAS, ce dispositif repose sur la participation de bénévoles qui, pendant toute la période estivale assurent, par le moyen de contacts téléphoniques et de visites de courtoisie, une vigilance accrue auprès des retraités qui en ont fait la demande.

Prolongement du Plan Canicule en Plan de Prévention Isolement

Chaque année au 1^{er} juin, le Ministère de la Santé déclenche le niveau de « veille saisonnière » du plan national canicule qui est automatiquement désactivé le 31 août. Le CCAS poursuivra son champ d'intervention pour limiter toute rupture de lien social en organisant tout au long de l'année le Plan de Prévention Isolement. Ce dispositif s'inscrit dans une dynamique de lutte contre la solitude en procurant par le biais d'un réseau de bénévoles une

écoute et une disponibilité auprès des personnes âgées. Il se décline en des visites à domicile ou des conversations téléphoniques.

Comment en bénéficier ?

Le CCAS souhaite organiser et tenir à disposition des personnes âgées, handicapées et isolées **un registre nominatif et confidentiel**. Pour y figurer, il suffit d'une simple demande d'inscription auprès du CCAS de Saint-Gervais (02 51 68 73 14). Si elle émane d'un tiers, elle doit être accompagnée par un accord écrit de la personne concernée. Les inscrits recevront des appels téléphoniques du CCAS afin de rappeler les consignes en cas de fortes chaleurs (en cas de plan canicule, par exemple) et des visites si nécessaire.

Qui peut figurer sur ce registre ?

- les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile ;
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile ;
- les personnes adultes handicapées ;
- les personnes fragilisées et isolées.